

# Les lycées donnent priorité au présentiel

Les règles du confinement peuvent à nouveau changer, dans les lycées. Dans les établissements de Deauville et Trouville, on veut continuer de miser sur l'accueil de 100 % des élèves.

Contrôle continu au lieu des épreuves d'évaluations communes, renforcement des mesures sanitaires en permettant l'enseignement à distance... Le gouvernement revoit sa copie, s'agissant de la lutte contre la crise sanitaire du côté des lycées, après la grogne constatée ces derniers jours dans certains établissements.

À Deauville, « **l'heure est à la sérénité et au travail en lien avec l'équipe pédagogique et les élèves** », rassurent Marie-Laure Chénart et Laurence Moulin, proviseure et proviseure adjointe de la cité scolaire André-Maurois. « **Chaque lycée peut envisager une organisation adaptée à ses contraintes** », précise le rectorat. Le lycée deauvillais n'envisage donc pas, pour l'heure, de viser les 50 % d'élèves en présentiel.

Conseil la semaine prochaine

« **Nous voulons maintenir notre protocole sanitaire. Il ressemble déjà, depuis la rentrée, à ce qui a été demandé par le ministère** », explique la direction, avec des salles attitrées par classe et un accompagnement par classe à la cantine, pour limiter les brassages, par exemple.

Avec les règles sécuritaires, qui viennent s'ajouter aux mesures sanitaires, les rassemblements d'élèves se font rares, en témoigne le calme qui règne en dehors des heures de cours, aux abords, à Deauville comme à Trouville. Pour autant, « **un conseil pédagogique, avec équipe enseignante et délégués de classes, est prévu la semaine prochaine, pour s'organiser et réfléchir sur la nécessité de mettre en place ou non l'enseignement hybride et une alternance** », poursuivent Marie-Laure Chénart et Laurence Moulin, à la tête de l'établissement comptant 650 élèves.

Mais « **moins voir nos élèves mettrait en péril leur réussite** » et « **le risque de décrochage** » est moindre avec des cours en présentiel. C'est à prendre en compte, au regard de « **la place majeure prise par le contrôle continu** ».

## Une cantine à adapter

La philosophie est la même, sur les hauteurs de Trouville-sur-Mer, au lycée privé Marie-Joseph. « **Notre volonté est de garder nos élèves au lycée** », rapporte Patrick Alleaume, chef d'établissement, qui a pu échanger avec ses collègues vendredi matin. « **Notre lycée compte 350 élèves et le protocole est bien en place. On s'adapte, au fur et à mesure.** »

Il y a peut-être une marge de progression « **sur la salle restauration. On réfléchit à mettre en place un quatrième service** », précise Patrick Alleaume. Mais ces nouvelles qui viennent du gouvernement ne chamboulent pas, pour l'instant, le rythme adopté, même si la prudence reste de mise. « **Depuis le printemps dernier, on a appris à jongler avec les protocoles et à s'adapter.** »

Marie-Axelle RICHARD et Kevin VERGER.



« L'heure est à la sérénité et au travail », à la cité scolaire Maurois, en cette période de crise sanitaire. Ouest-France